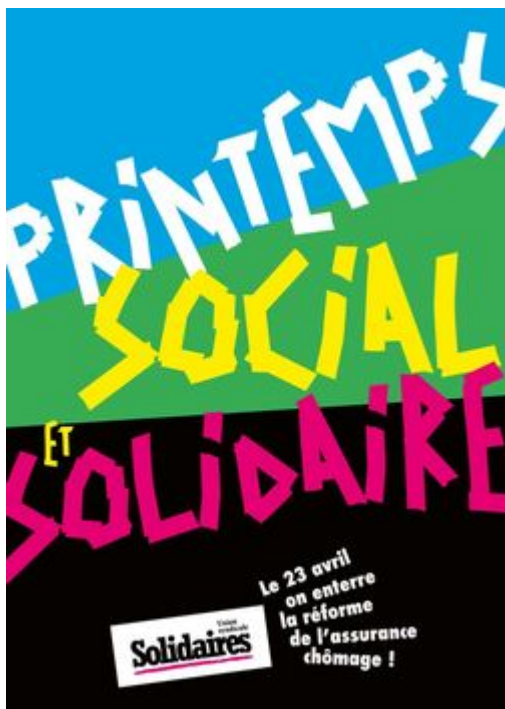


Journée de convergence pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage !

23 avril 2021



Les occupations de lieux culturels se sont multipliées. Cela concerne

aujourd'hui environ une centaine de lieux pour protester contre les difficultés spécifiques au monde de la culture, en particulier des intermittent.es, mais surtout pour exiger l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage. La confirmation de la mise en place de cette réforme au 1er juillet va être une catastrophe pour plus d'un million de privé.es d'emplois qui vont voir leurs revenus fortement baisser. Des

dizaines de milliers d'autres n'auront plus ou pas l'accès aux allocations chômage.

Dans ce contexte, l'Union syndicale Solidaires rejoint l'appel à faire du "vendredi de la colère" du 23 avril une journée de convergence pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, y compris par la grève, un préavis dans le secteur public sera déposé en ce sens.

Voir notre quatre pages "C'est le chômage et la précarité qu'il faut combattre pas les chômeurs·euses et les précaires !", notre tract et nos "visuels chômage"

Paris, le 20 avril 2021

Toutes et tous dans la rue contre le gouvernement et sa réforme de l'assurance chômage !

Alors que l'époque résonne de plans sociaux et que les actionnaires se gavent de dividendes alimentés par les aides publiques, le gouvernement s'en prend aux maigres revenus de la population la plus précaire et fragile, celle des chômeurs-euses ! Tout cela pour faire quelques milliards d'économies alors qu'il injecte 100 milliards d'euros au bénéfice en très grande partie des entreprises, sans combattre réellement le chômage.

Allongement de la durée de cotisation sur une période plus courte, calcul du salaire journalier de référence incluant les périodes non travaillées et donc non rémunérées pour les intermittent-es de l'emploi, baisse des allocations pour les cadres dès le 7ème mois en cas de « retour à bonne fortune », taxation des CDD d'un mois repoussée après les élections présidentielles.... Il n'y a que des régressions et mensonges imposés par le gouvernement afin de faire quelques milliards d'économies ... en les prenant dans les poches des travailleurs-euses !

Outre l'abrogation de cette réforme et du décret contrôle des chômeur-euses de décembre 2018, nous rappelons quelques-unes de nos exigences ¹:

- Interdiction des licenciements des entreprises qui font des profits ou qui organisent frauduleusement leurs pertes, arrêt immédiat des suppressions d'emplois dans la fonction publique et titularisation des emplois précaires,
- Interdiction des aides publiques à ces mêmes entreprises et suppressions des exonérations de cotisations sociales
- Instauration d'un statut des salarié-es et ainsi la garantie de la continuité du salaire entre deux emplois, financé par le patronat et les actionnaires,
- Augmentation immédiate et forte des salaires, du SMIC et du point d'indice dans la fonction publique ainsi que l'ensemble des minimas sociaux avec un RSA étendu aux 18-25 ans,
- Que 100 % des chômeurs-euses soient immédiatement indemnisé-es à hauteur minimale du SMIC sans limite de durée,
- Mise en place partout des 32h hebdomadaires sans perte de salaire et recrutements massifs dans les services publics d'emplois statutaires et pérennes ainsi que dans les secteurs économiques écologiquement et socialement utiles,.....

Changeons le rapport de force : ce sont aux travailleurs-euses d'imposer leurs revendications face à un capitalisme qui les exploite et les détruit. **Et pour cela, il faut toutes et tous se mettre en grève et manifester ce vendredi 23 avril, le 1^{er} mai et de construire dans la perspective de la rentrée sociale le mouvement social à même de renverser la vapeur.** Cet automne ne doit plus être celui du capitalisme et de la finance, il doit être celui de l'espoir social et de l'émancipation !

Occupons, grévons, manifestons, gagnons !

¹ pour une liste plus exhaustive, voir notre 4 pages : <https://solidaires.org/C-est-le-chomage-et-la-precarite-qu-il-faut-combattre-pas-les-chomeurs-euses-et>

Liste non exhaustive des rassemblements et manifestations du 23 avril 2021 :

- Nancy : 14h30, Manufacture, 10 rue Baron Louis
- Dijon : 14h30, place de la Libération
- Auch : 10h, devant le Pôle Emploi, 8 rue Racine
- Montpellier, 12h30, CCN - Bd Louis Blanc
- Orléans, 10h, parvis du théâtre
- Marseille, 11h devant le théâtre du Merlan occupé, puis à 14h, Réformés
- Caen, 11h, place Saint-Sauveur
- Strasbourg, 11h place de la Bourse
- Rouen : 12h00 - RDV devant le Théâtre des 2 rives
- Toulouse : Rassemblement à 14h square Charles de Gaulle (métro Capitole)
- Grenoble : 12h30 de l'hôpital Michallon (parvis côté Belledonne)
- Paris, 14h, place d'Italie
- Pau, 14h, place Clémenceau
- Lyon, 11h, départ du TNP pour aller à l'Opéra
- Clermont-Ferrand, 14h Place de Jaude
- Metz, 13h30 parvis des Droits de l'Homme
- Niort, 11h30 : sur la pelouse du Moulin du Roc
- Nantes, 13h : Place Graslin
- Quimper, 12H30, place St Corentin
- Laval, 17h, théâtre
- Rennes, 11h devant le TNB
- Tulle devant la Préfecture de la Corrèze, à 14h
- Lorient, 14H au Grand Théâtre
- La Rochelle, 17h à la FRICHE DU GABUT
- Besançon 9h30, 09h30 place de la Révolution
- Saint-Brieuc, 14h, PARC DES PROMENADE
- Lannion, 13h, PARKING DE LA POSTE
- Guingamp, 11h, Parvis de la Gare
- Le Mans, 15h, Place des Jacobins
- Bordeaux, 10h, RDV devant la Rock School Barbey
- Tarbes, 10h30, RDV BOURSE DU TRAVAIL
- Narbonne, 10h30, Sous Préfecture
- Lons-Le-Saunier, 16h30, RDV place de la liberté
- Briançon, 16h45, Sous-Préfecture
- Gap, 12h, Place Saint-Arnoux
- Nîmes, 14h30, Rassemblement Parvis de la Maison Carrée
- Nice, 14h, Place Masséna
- Carcassonne, 10h, rassemblement devant Pôle Emploi

Le 23 avril, le 1er mai et toutes les dates qui suivront, nous serons toutes et tous en grève et dans la rue.

INFOS ET MATERIELS COMPLEMENTAIRES A VENIR

Pour Paris : Manifestation à partir de 14h de la Place d'Italie à Bastille

L'appel du Collectif UNEDIC (dont Solidaires)



EN PLEINE CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE,
LE GOUVERNEMENT PERSISTE DANS SA GUERRE
AUX CHOMEURS/SES PLUTÔT QU'AU CHOMAGE

Alors que les licenciements s'accumulent par centaines de milliers et que l'emploi se fait très rare, le **gouvernement a maintenu le contrôle de la recherche d'emploi** dans le but de radier massivement les chômeurs/ses, y compris ceux et celles en fin de droits qui survivent avec le RSA (564€) ou l'ASS (504€) ;

Alors qu'il est clair que les travailleurs/ses privé-e-s d'emploi et précaires font parti-e-s des principales victimes du Covid, le gouvernement s'attaque à notre portefeuille en massacrant les Aides Personnalisées au Logement (APL) et use d'un discours nauséabond pour supprimer les allocations familiales ;

Alors que moins d'un-e chômeur/se inscrit-e sur deux est indemnisé-e, le gouvernement persiste à **imposer au 1er juillet une réforme de l'assurance-chômage d'une violence inouïe !**

NOUS REFUSONS LA DEGRADATION DES DROITS DES CHOMEUR-ES ET PRECAIRES

Une réforme assassine qui prévoit 2,3 milliards d'économie sur le dos des plus précaires qui alternent chômage et contrats courts, mais également sur ceux et celles qui ont eu un congé maternité, ou maladie, ou été en activité partielle dans les deux années précédentes.

Après une première censure historique du Conseil d'Etat, ces inégalités flagrantes légitiment **un nouveau recours** des organisations syndicales (CGT et Solidaires notamment) contre le décret.

NOUS LE DISONS HAUT ET FORT : CE N'EST PAS AUX TRAVAILLEURS/SES PRIVE-E-S D'EMPLOI ET PRECAIRES DE PAYER LA CRISE !

Déjà, **plus de 2 millions de précaires ont perdu leur emploi sans pouvoir être indemnisé-e-s** et ont basculé dans l'enfer des minimas sociaux, tandis que le gouvernement distribue généreusement des millions d'euros d'aides au patronat et que les profits explosent !

Pour stopper l'explosion de la misère, nous exigeons l'indemnisation correcte de tou-te-s les travailleur-euse-s privé-e-s d'emploi et précaires au titre de l'Assurance-Chômage, **y compris les travailleur-euse-s privé-e-s de papiers qui cotisent à fonds perdus**. Pour cela il faut se mobiliser dans le cadre des **Vendredis de la Colère** initiés par les lieux culturels occupés.

VENDREDI 23 AVRIL, rdv à 10H, 78 Boulevard Ney, à Paris devant Pôle-Emploi

Et retrouvons-nous ensuite à la manifestation à Paris, 14H PLACE D'Italie

Manifestons et revendiquons :

- L'abrogation de la réforme de l'assurance-chômage et de celle de l'APL
- Une nouvelle convention indemnisant 100% des chômeurs, chômeuses et précaires
- Une prolongation de l'année blanche pour les intermittent-e-s du spectacle et son extension à tou-te-s les intermittent-e-s de l'emploi et précaires, dès maintenant, avec neutralisation de la période de crise sanitaire pour le calcul des droits
- L'abrogation du décret du 29 décembre 2018 sur les contrôles, l'arrêt des contrôles et le redéploiement des agent-e-s de Pôle emploi vers l'indemnisation et l'accompagnement.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Journee-de-convergence-pour-l-abrogation-de-la-reforme-de-l-assurance-c-homage>